

Un « Hold-up » à Pâques ! par Xavier RONDOT

Dans les jours qui ont suivi le week-end de Pâques, certains d'entre nous ont reçu par leurs contacts internet la « nouvelle » suivante, sous le titre « Couteuses Pâques électriques » :

« Pâques 2016 – Un méga hold-up passé sous silence.

En ce week-end pascal, un méga hold-up a eu lieu dans notre pays sans qu'on n'en entende parler. Près de 22 millions d'euros ont été raflés sans que les forces de police, ni les médias ne s'en émeuvent. Sont-ce les gens de la Camorra, la mafia Russe, un coup de Daesh, des Anonymous ?

Pas du tout...

Ces 22 millions d'euros ont été soutirés dans les caisses d'EDF, c'est-à-dire dans nos poches, en seulement 2 jours par des voyous tout à fait respectables...

Vous vous demandez comment un tel scandale a pu se produire et pourquoi un tel silence ?

C'est simple. Le week-end de Pâques, les entreprises s'arrêtent et les besoins en électricité s'effondrent.

Seulement voilà, dans le même temps, le vent s'est mis à souffler sur notre beau pays de France et les quelques milliers d'éoliennes qui agrémentent nos paysages se sont mises à produire comme jamais, de l'électricité dont on n'avait absolument pas besoin.

Du coup, sur le marché Epex Spot, les cours s'effondrent. Pas grave, puisque les promoteurs, grâce à leurs complices d'Europe Ecologie Les Verts, qui sont à l'origine du dispositif, **bénéficient de la garantie d'achat. Ils percevront donc une rémunération de 82€ par mégawatheure produit !!!**

Hier, 138 607 MWh ont été produits par les éoliennes. Aujourd'hui, les prévisions s'établissent à 161 748 MWh.

Parce que ce courant est inutile pour cette journée, le prix moyen du mégawatheure sur les deux jours est dégringolé à seulement 9.44€ sur le marché Spot.

C'est donc à ce prix qu'EDF est contraint de le vendre tandis qu'il l'achète dans le même temps 82€ à nos « chers » promoteurs.

Donc, pour chaque mégawatheure produit, il nous en coûtera 72.56€.

Multipliés par les 300 355 MWh qui seront injectés sur le réseau pendant ces 2 jours, ce sont donc 21 793 000€ qui vont nous être subtilisés.

Mais quand on a besoin d'électricité et que le vent n'est pas là, il faut mettre le Thermique et le nucléaire en surchauffe. »

Ce texte est ce qu'on appelle un « raccourci intellectuel » ! C'est identique à la personne qui regarde l'horizon et qui en déduit que « la Terre est plate » ou à celle qui regarde le soleil et qui déclare que « le Soleil tourne autour de la Terre » !

Il faut se méfier de ce genre de raccourci.....

Dans cet article, deux éléments fort différents sont utilisés :

- L'obligation d'achat de l'énergie produite par l'éolien.

Cette obligation légale, poussée il est vrai par les écologistes, découle des réflexions et décisions prises à l'époque du Grenelle de l'Environnement, piloté par Jean-Louis BORLOO. Cette obligation faite à EDF est très « **portée** » par tous les lobbies industriels du secteur (Danois, allemands, chinois.....) : ils sont **très présents** à Bruxelles et on les **entend régulièrement** demander un allègement des procédures administratives pour installer ces machines sur tout le territoire français. Les « recommandations » de la « COOP 21 » **devraient encore faciliter** leur développement.....

Le résultat est un **appauvrissement** de notre pays par le **surenchérissement du prix** de l'énergie électrique (CSPE) et par le développement d'une filière industrielle qui est **inexistante** sur notre territoire (seul

*l'éolien off-shore est « en naissance »....et il se trouve qu'il est devenu **américain** depuis l'an dernier : Général Electrique....le nom ALSTOM disparaîtra « tranquillement ».....). Bref, EDF est **tenue légalement d'acheter en priorité** cette énergie, pour une durée de 20 à 30 ans, et pour un prix de l'ordre de 82€ le MWh (Quelques différences de chiffres suivant les contrats). Les vendeurs n'ont **aucune contrainte d'obligation de fourniture** : ils déversent leur production au grès du vent ! Tout le monde sait que l'énergie électrique ne se stocke pas (pour le moment...) et qu'il est impératif, pour la **sureté** du système électrique, de produire la même quantité d'énergie que celle qui est consommée et au même instant : à EDF de se débrouiller de cela....mais on ne fait rien payer pour cela aux producteurs d'énergie renouvelable (c'est « **TOP** » pour eux, comme disent nos jeunes... !)*

- Le marché EPEX Spot.

*L'Europe, dans sa « grande sagesse », et par la Commission interposée, a décrété que l'ouverture du marché de l'électricité devait satisfaire l'ensemble des clients de cette énergie par un **abaissement** des prix de l'électricité ! Depuis cette ouverture, les prix n'ont pas cessé **d'augmenter** !.....*

*Effectivement, l'électricité n'est pas un « produit » comme un autre : ce n'est pas de la ferraille ou du pétrole ! On **ne le stocke pas**, il faut **fournir** le client **chez lui**, en **permanence** et au **moment** où il **consomme** : difficile équation qui dépasse de beaucoup les seules lois du marché « producteur-consommateur » !*

Pour simplifier la question, l'Europe a ajouté une « production subventionnée » (grâce à des lobbies bien placés...) : c'est ce que l'on appelle « énergie renouvelable ».....

*Puisque l'Europe a parlé de Marché, il y a une **Bourse** avec **tous ses agents** spécialisés...Ainsi, les « **prix Spot** » sont les prix établis sur le marché de l'électricité par les Bourses le « jour J » pour le **lendemain** (nécessité de prévoir, compte tenu de la « volatilité » du produit « électricité »). Pour la France, c'est la bourse européenne de l'électricité : **EPEX BOX** (France, Allemagne, Autriche et Suisse). Ces prix Spot en Europe reflètent non seulement les **besoins d'échanges** exprimés par le Marché, mais également les **capacités disponibles d'interconnexions** (possibilités de transits par les **réseaux** électriques filaires). Ces prix sont donc bien définis pour une période de fourniture.*

Après ces rappels, que s'est-il passé lors du week-end de Pâques dernier ?

Vous trouverez, dans l'annexe jointe, deux extraits des courbes de consommations électriques du samedi et dimanche de Pâques 2016 (données prises sur le site RTE : eco2 mix). Ont été notées sur ces deux jours les consommations mini et maxi, ainsi que la répartition des différentes sources de production.

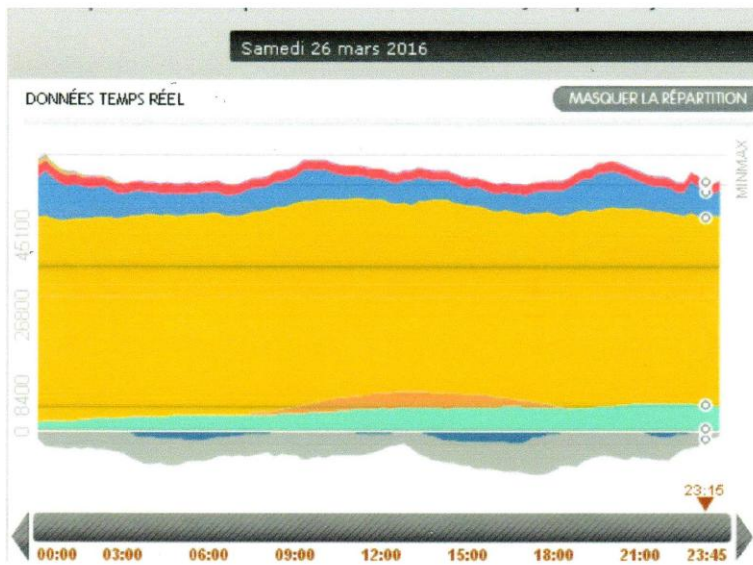
*On constate que le nucléaire est « **très présent** » ! La production éolienne fut aussi importante (grands vents dépressionnaires). De ce fait, on comprend qu'un « surplus » d'énergie éolien fut sur le marché « spot ». Le texte dit que le prix « spot » était de **9.44€** le MWh, c'est sûrement vrai ! Les opérateurs énergéticiens ont pu **profiter de l'aubaine**, soit pour faire du pompage « à bon marché », ou éviter le démarrage de production plus onéreuse. Mais, cette **quantité** d'énergie mise sur le marché « spot » **est limitée** (quelques % de la consommation), soit par les besoins propres de chaque pays, soit par les contraintes physiques des réseaux électriques (capacités de transit). D'autre part, cette énergie à prix « spot » est fournie à un **instant donné**. Ainsi, la totalité des 300 355 MWh annoncés dans le texte ne pouvaient pas être achetés au prix « spot » ! Les calculs annoncés sont **totalement faux**....pour ne pas dire plus !.....*

*Si un bénéfice a pu se réaliser ces jours là par EDF, cela concerne sa **gestion financière interne**, sans aucune répercussion immédiate sur le prix du kWh vendu aux clients. Qu'un producteur d'énergie électrique profite d'une opportunité d'approvisionnement très partielle de son produit n'a rien d'un « hold-up », c'est une **bonne gestion** de son entreprise qui ne peut que bénéficier, dans le temps, à tous ses clients.*

*Quant à l'**obligation d'achat**, en priorité et à **tarifs excessifs**, des énergies dites renouvelables, c'est une autre question, la quelle ne relève que du pouvoir législatif !*

*Ce pouvoir ferait d'ailleurs bien de réfléchir et de **décider rapidement** à remettre le « système électrique » en **bon ordre de marche**, avant que des **pans industriels entiers ne s'écroulent**.....*

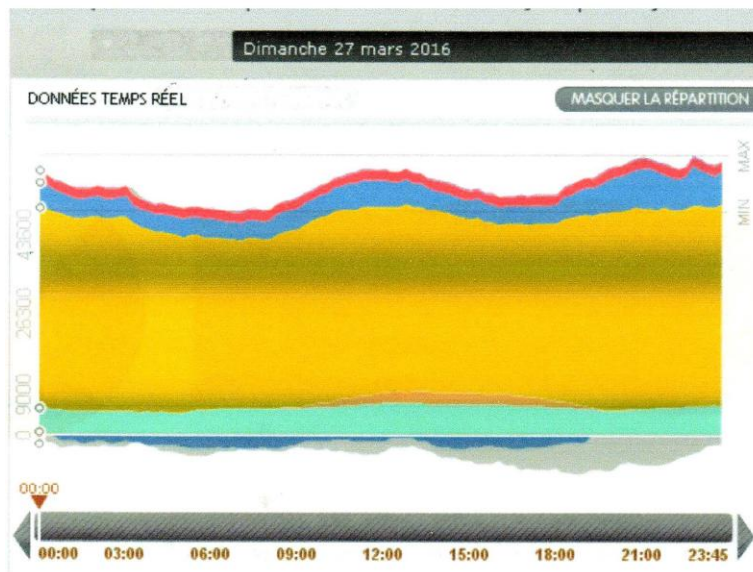
**Annexe : « Courbes de consommation instantanée »
(Document RTE : « eco2 mix »)**



Consommation mini :
 Nucléaire : 42847 MW, soit **76%**
 Eolien : 5006 MW, soit **9%**
 Solaire : 0 MW

Consommation maxi :
 Nucléaire : 47104 MW, soit **74%**
 Eolien : 1650 MW, soit **3%**
 Solaire : 0 MW

Rouge : Gaz
 Bleu : Hydraulique
 Jaune : Nucléaire
 Vert : Eolien
 Orange : Solaire



Consommation mini :
 Nucléaire : 36508 MW, soit **75%**
 Eolien : 5153 MW, soit **11%**
 Solaire : 0 MW

Consommation maxi :
 Nucléaire : 43479 MW, soit **71%**
 Eolien : 5849 MW, soit **10%**
 Solaire : 0 MW

Rouge : Gaz
 Bleu : Hydraulique
 Jaune : Nucléaire
 Vert : Eolien
 Orange : Solaire

Nota : Au bas de chaque diagramme, sont indiqués les périodes de pompage (bleu foncé) et d'exportation (gris clair). On constate qu'il y eut des périodes de pompage, sans doute lors des prix bas du kWh, et que la France était quasiment en permanence **exportatrice d'électricité**, durant ce W.E. pascal.